

Jacques Chirac réaffirme devant les ambassadeurs ses propositions sur l'avenir de l'Europe

Les négociations sur les réformes européennes entrent dans le vif

La traditionnelle conférence annuelle des ambassadeurs de France dans le monde a été ouverte lundi 28 août à Paris par le président Jacques

Chirac. Celui-ci a notamment souligné que « l'intérêt de la France commande une diplomatie au service de la construction européenne ». Il a rap-

pelé que le débat sur une Constitution européenne devrait s'engager après le sommet de Nice, qui se tiendra en décembre.

LA PRÉSIDENTIE française de l'Union européenne rentre dans sa phase chaude. Dès la mi-octobre, un premier sommet informel, qui se tiendra à Biarritz, permettra de voir si les négociations progressent sur les grands enjeux de cette présidence, à commencer par la réforme du fonctionnement des institutions européennes et l'adoption d'une charte des droits européens.

Recevant lundi 28 août à L'Elysée les ambassadeurs de France dans le monde, réunis à Paris pour leur traditionnelle conférence de fin d'été, le président de la République, Jacques Chirac, a réaffirmé que tout le poids politique de la France devait être engagé dans cette bataille dont l'issue engage l'avenir de l'Europe.

Fin juin, au cours de sa visite d'Etat en Allemagne, Jacques Chirac avait pris l'initiative de relancer lui-même en France le débat sur la configuration de la future Europe élargie en réponse aux propositions avancées quelques semaines plus tôt par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. Devant les ambassadeurs, M. Chirac a repris lundi les principales suggestions qu'il avait faites à Berlin. Il a estimé qu'après la conclusion de l'actuelle conférence intergouvernementale chargée de négocier la réforme des institutions, « il faudra aller au-delà », justifiant sa proposition de créer « un groupe de pays pionniers qui formerait le peloton de tête de

ceux qui veulent faire avancer l'Europe ». De même, il a rappelé son souhait « que s'engage après la présidence française une réflexion sur un texte fondamental qui serait la première Constitution européenne ».

Le discours de Berlin avait suscité quelques crispations dans l'entourage du premier ministre, Lionel Jospin, qui estimait le moment mal venu en début de présidence française et reprochait au chef de l'Etat d'anticiper pour des raisons de tactique politique sur un débat à venir. La polémique semble pour le moment enterrée. La négociation sur les institutions européennes va être difficile. Le président comme le gouvernement affirment que la France n'acceptera pas au sommet de Nice de décembre un accord « au rabais ». Et Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, qui ouvrait officiellement mardi matin à Paris les travaux de la conférence des ambassadeurs, aux côtés de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a souligné à son tour que « la toile de fond de cette négociation, c'est l'avenir à long terme de l'Europe ». « Chacun de vous a bien sûr à l'esprit le discours que le président de la République a prononcé devant le Bundestag », a-t-il dit.

M. Védrine a estimé que la méthode des coopérations renforcées, qui doit permettre à des pays d'aller de l'avant sans attendre que tous leurs partenaires soient prêts,

aura un double usage : « permettre classiquement des coopérations pragmatiques, projet par projet, à ceux qui le voudraient, mais aussi permettre à ceux qui le décideraient d'avancer vers le fédéralisme ». Evoquant le débat sur la Constitution européenne, le ministre a souligné que « le mot, tout en ayant l'avantage de plaire aux pro et aux antieuropéens, a acquis une force propre qui répond à un besoin de clarté et de lisibilité ». Il a reconnu que « dès les conclusions de Nice ou juste après, nous aurons à nous déterminer sur la façon d'aborder certains de ces points ».

« L'intérêt de la France commande une diplomatie au service de la construction de l'Europe »

Dans son allocution, Jacques Chirac a déclaré que « l'intérêt de la France commande une diplomatie au service de la construction de l'Europe, une diplomatie au service de nos concitoyens, une diplomatie au service de la paix ». Relevant que la vie de tous les jours dépendait de plus en plus de normes internationales, il a indiqué qu'il pro-

poserait cinq axes d'actions aux Nations unies lors du sommet de l'organisation qui se tiendra la semaine prochaine à New York : le respect des engagements en matière de lutte contre la pollution, le combat contre la prolifération de zones de non-droit, favorisant le crime de haute technologie et le crime financier, le renforcement de la réglementation du commerce international pour tenir compte de l'intérêt des consommateurs, l'ouverture d'une réflexion sur la dimension éthique dans les échanges internationaux.

Tirant les leçons de l'échec de la conférence de Seattle sur le commerce international, il a suggéré que les organisations représentant les sociétés civiles soient davantage associées aux discussions pour que les opinions publiques comprennent ce qui se passe. Dans ce sens, il a indiqué que la France serait prête à accueillir « un rassemblement mondial de la société civile » pour préparer, dix ans après la conférence de Rio, la prochaine conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement durable.

Enfin, le chef de l'Etat a estimé que le sommet du millénaire de New York devrait être aussi l'occasion de débattre des moyens à mettre en œuvre pour permettre aux Nations unies de se doter d'une « stratégie globale de traitement des conflits ».

Henri de Bresson